

DESTINATAIRES : Aux parents et membres du personnel des milieux de garde et scolaires

DATE : Le mardi 5 mars 2024

Objet : Important ! Circulation du virus de la rougeole au Québec

Madame,
Monsieur,

La rougeole est présente de façon importante dans de nombreux pays. Plusieurs cas de rougeole ont été diagnostiqués au Québec depuis le début du mois de février. Avec les voyages et les déplacements plus nombreux durant la semaine de relâche, il faut rester prudents.

La rougeole est très contagieuse. Elle peut être grave, surtout pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes avec un système immunitaire faible. Il n'y a pas de traitement contre cette maladie.

La vaccination est le meilleur moyen de se protéger. Deux doses de vaccin protègent à 95 %.

Nous recommandons fortement aux personnes qui ne sont pas protégées de se faire vacciner le plus rapidement possible. En cas d'éclosion dans un milieu de garde ou scolaire, toutes les personnes non protégées seront exclues du milieu et devront s'isoler à la maison. Cette période pourrait être de plusieurs semaines.

Comment savoir si vous et les membres de votre famille êtes protégés?

Vérifiez les carnets de vaccination. Les vaccins contre la rougeole peuvent avoir des noms différents : Priorix, Priorix-Tetra, MMR II, ProQuad, Attenuvax, Moru-Viraten, Rimevax, RRO, Trivirix, Vaccin antirougeoleux.

Une personne est considérée protégée si elle se retrouve dans l'une des 4 situations suivantes :

1. Elle est née à partir de 1980 et elle a reçu 2 doses de vaccin (dont la 1^{re} doit avoir été donnée à partir de l'âge de 12 mois).
2. Elle est née entre 1970 et 1979 et :
 - Elle a déjà eu la rougeole et a une preuve (certificat médical ou prise de sang) OU;
 - Elle a reçu 1 dose de vaccin et elle n'est ni travailleuse de la santé ou stagiaire, ni voyageuse, ni recrue militaire OU;
 - Elle est travailleuse de la santé ou stagiaire, voyageuse ou recrue militaire et elle a reçu 2 doses de vaccin.
3. Elle est née avant 1970 : elle est considérée protégée même si elle n'a reçu aucun vaccin.
4. Elle a déjà eu la rougeole et a une preuve (certificat médical ou prise de sang), quel que soit son âge.

Comment vérifier son statut vaccinal et où se faire vacciner?

Pour faire la vérification de votre statut vaccinal ou pour prendre un rendez-vous pour recevoir le vaccin gratuit :

- Appeler le CLSC de votre quartier : vous pouvez trouver la liste des CLSC au <https://ciiss-outaouais.gouv.qc.ca/clsc/>.
- Ou prendre un rendez-vous sur Clic santé : <https://portal3.clicsante.ca>
 - Pour les enfants : cliquer sur « Vaccination enfants et adolescents », puis sur « Sélectionner » et saisir votre code postal. Cliquez ensuite sur le Centre multiservice de santé et de services sociaux ou le CLSC de votre choix et choisir : « Mise à jour du carnet de vaccination 0-3 an » ou « Vaccination 4-17 ans » pour la prise de rendez-vous selon l'âge de l'enfant;
 - Pour les adultes : cliquer sur « Vaccination adulte », puis sur « Vaccination contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle », sélectionner et inscrire le code postal. Choisir le « Point de service local – Gatineau » et choisir son rendez-vous.
- Il est aussi possible de contacter la centrale d'appel de vaccination et dépistage au 819 776- 2920, pour valider son statut vaccinal contre la rougeole si on est né après 1970 et qu'on doute de sa protection.

La semaine de relâche peut être un bon moment pour le faire.

Que faire si vous ou votre enfant avez des [symptômes compatibles avec la rougeole](#)?

(Voir les symptômes à la page suivante)

- Communiquer avec Info-Santé (811);
- Limiter les contacts;
- Éviter les endroits publics;
- Consulter un médecin. Contactez votre clinique médicale ou votre établissement de santé au préalable pour informer le personnel de votre arrivée et de votre état de santé. Étant donné que la rougeole est très contagieuse, ces personnes pourront vous donner des consignes sur les précautions à prendre avant de vous rendre. Vous éviterez ainsi de transmettre la maladie à vos proches ou à d'autres personnes lors de votre arrivée à la clinique.

Pour avoir plus d'informations sur la rougeole ou le vaccin, voir la page Rougeole : Informations supplémentaires à la suite de cette lettre, ou consulter, le site du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur la [rougeole](#), disponibles à l'adresse suivante : [Rougeole | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Merci de votre collaboration et de votre vigilance.

La direction de santé publique de l'Outaouais

Rougeole : Informations supplémentaires

Comment se transmet le virus?

Le virus se contracte en respirant le même air qu'une personne infectée, même sur une distance de plus de deux mètres (six pieds). Le virus peut survivre quelques heures en suspension dans l'air et peut même se disperser. La maladie peut aussi se transmettre par contact direct quand on touche à une personne infectée ou des objets contaminés. La rougeole est extrêmement contagieuse. Si une personne non protégée est en contact avec une personne malade, le risque d'attraper la rougeole est de 9 sur 10.

Quelles sont les complications possibles?

La rougeole peut entraîner des otites, mais aussi des complications rares et graves. Les enfants qui ont la rougeole risquent d'avoir une infection des poumons (pneumonie), une perte de la vue et/ou de l'audition, une infection du cerveau (environ 1 cas sur 1 000 à 2 000) et même d'en mourir. Environ 1 personne sur 10 doit être traitée à l'hôpital. Toutes les personnes infectées peuvent avoir des complications, mais surtout :

- Les enfants de moins de 1 an;
- Les femmes enceintes (risque de fausse couche ou d'accouchement prématuré);
- Les personnes avec un système immunitaire faible.

Quels sont les symptômes de rougeole?

- Fièvre;
- Toux, nez qui coule, conjonctivite (yeux rouges et sensibles à la lumière);
- Boutons et/ou rougeurs sur la peau (sur le visage, puis sur tout le corps).

Une personne qui a la rougeole est contagieuse 4 jours avant et 4 jours après l'apparition des boutons. La maladie dure de 1 à 2 semaines.

Quoi faire en cas de symptômes de rougeole?

Si votre enfant ou un membre de votre famille a des symptômes de rougeole, gardez-le à la maison et appelez Info-Santé (811). Si vous devez aller dans une clinique ou à l'hôpital, appelez avant pour les avvertir que cette personne a peut-être la rougeole. Le port du masque est recommandé.